

06-03-20

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 27 février 2006 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le lundi vingtième jour du mois de mars deux mille six (2006), à 19 h 35, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Sara Deschênes
Louise Dionne
Gilberte Fournier
Pauline Michaud, vice-présidente

MM. Raynald Caissy
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Yvon Dubé
Claude Fortin
Denis Goulet
Raymond Joly
Gilbert Labrie (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jean-Pierre Lavoie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Normand Michaud
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Mariette Chabot, directrice de la formation professionnelle et des services de l'éducation des adultes
M. Jacques Poirier, directeur général adjoint
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles

Absences motivées :

Lise Lévesque
Jean-Yves Poirier
Guy Potvin

06-03-20-195 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
 - 3.1 Politique relative aux contributions financières qui peuvent être exigées des parents et des élèves - Pour consultation (Cathy-Maude Croft) ;
 - 3.2 Conseil supérieur de l'éducation - Proposition de candidature (Paul Labrecque) ;
- 4.0 Levée de la séance.

DÉCISION

06-03-20-196 POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES QUI PEUVENT ÊTRE EXIGÉES DES PARENTS ET DES ÉLÈVES - POUR CONSULTATION

ATTENDU l'obligation pour la Commission scolaire d'élaborer une politique relativement aux contributions financières qui peuvent être exigées des parents et des élèves ;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'adopter pour fins de consultation le projet de *Politique relativement aux contributions financières qui peuvent être exigées des parents et des élèves*.

06-03-20-197 CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION - PROPOSITION DE CANDIDATURE

ATTENDU que le Conseil supérieur de l'éducation s'adresse à la Fédération des commissions scolaires du Québec afin d'obtenir des propositions de candidatures à l'une ou l'autre de ses cinq commissions permanentes ;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de soumettre la candidature de M^{me} Mariette Chabot à la Commission de l'éducation des adultes à la Fédération des commissions scolaires du Québec afin qu'elle fasse les recommandations appropriées auprès du Conseil supérieur de l'éducation.

06-03-20-198 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 46, il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 FÉVRIER 2006,

TENU LE 20 MARS 2006

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

06-03-20-195

Adoption de l'ordre du jour

Décision

06-03-20-196

Politique relative aux contributions financières qui peuvent être exigées des parents et des élèves
- Pour consultation

06-03-20-197

Conseil supérieur de l'éducation -
Proposition de candidature

06-03-20-198

Levée de la séance